

ans que la région de la rivière de la Paix ne peut bénéficier des mêmes occasions que les autres parties du Canada, en ce qui a trait, par exemple, aux frais de production, à l'organisation des marchés, à l'expansion industrielle, et ainsi de suite, à moins qu'on n'établisse un chemin de fer vers la côte du Pacifique et qu'on ne fasse disparaître le long détour actuel de 350 milles.

Pendant cette période de trente ans, tous les partis politiques ont promis ce débouché vers la côte du Pacifique à la belle région de la rivière de la Paix. A la vérité, d'une campagne électorale à l'autre, on s'en est servi comme d'un ballon politique. Il me semble que le moment est venu de cesser ce jeu. J'exhorte le gouvernement fédéral à adopter prochainement une mesure qui permettra de réunir par une voie ferrée la côte du Pacifique au bloc de la rivière de la Paix, en Alberta et en Colombie-Britannique. Puisque les *Northern Alberta Railways*, qui exploitent un service entre Edmonton et la région, jouissent d'un monopole et constituent une société interprovinciale relevant de la compétence exclusive du gouvernement fédéral, il semble bien évident que le gouvernement fédéral est l'autorité qui doit intervenir, si l'on entend que cette région soit reliée à la côte occidentale par une voie ferrée.

Il semble évident aussi, monsieur l'Orateur, que le Pacifique-Canadien ne désire aucunement appuyer le prolongement de la ligne des *Northern Alberta Railways* vers la côte occidentale, de sorte que la situation demeure dans une impasse. A mon avis, la seule façon de mettre en valeur comme il convient le grand empire du Nord qu'est la région de la rivière de la Paix et de lui faire jouer intégralement son rôle dans l'économie canadienne, c'est de mettre fin à l'impasse, et le seul gouvernement à posséder l'autorité nécessaire à cette fin est le gouvernement fédéral. La région de la rivière de la Paix a un rôle véritable et important à jouer pour faire du Canada la grande nation qu'il peut devenir. J'en aurai probablement plus long à dire sur ce point en une autre circonstance, mais on voudra bien me permettre de conclure cette partie de mon exposé en disant que le discours de Son Excellence reconnaît effectivement l'importance stratégique de cette magnifique région du Nord du Canada. Son discours renferme des propositions tendant à mettre d'autres régions en valeur. J'affirme que les mêmes propositions devraient valoir à l'égard de la région de la rivière de la Paix.

Les cultivateurs de notre région, monsieur l'Orateur, et les agriculteurs en général se trouvent en présence d'une crise réelle. Le report de céréales des années précédentes et

la récolte surabondante de cette année font regorger les entrepôts dans tout le pays. Dans toutes les régions du pays, de vastes quantités de bonnes denrées restent empilées sur le sol, exposées aux intempéries. Leur détérioration est inévitable, si l'on ne prend pas très rapidement les moyens de les mettre à l'abri. Une grande partie de ces denrées devront être traitées dans des élévateurs munis de dispositifs de séchage. Je reçois chaque jour de cultivateurs de ma région des lettres dans lesquelles ils se plaignent de la détresse qui sévit dans cette partie du pays depuis qu'ils ne peuvent plus livrer leurs céréales parce que les élévateurs sont pleins et qu'on ne fait aucune expédition des élévateurs de la tête des lacs. Les cultivateurs ne peuvent généralement pas mettre sur le marché d'assez grandes quantités de leurs produits pour faire les frais de leurs moissons, et encore moins pour régler leurs comptes d'épicier, d'approvisionnement ou de réparations qui s'accumulent au cours de l'année.

Les détaillants ont donc été obligés d'accorder un crédit énorme afin de venir en aide aux cultivateurs. J'ai appris de bonnes sources qu'un grand nombre de détaillants se trouvent actuellement dans une situation précaire par suite du crédit énorme qu'ils ont dû accorder. Un grand nombre d'entre eux craignent de devoir fermer boutique ou de faire faillite, si on ne leur apporte pas quelque soulagement. Il est regrettable que ces créanciers sans garantie que sont les détaillants doivent supporter un tel fardeau chaque fois que nous connaissons une crise économique, mais c'est néanmoins ce qui arrive.

Les cultivateurs du pays demandent, ce qui est légitime, l'établissement d'un programme qui leur permettrait d'obtenir paiement pour les céréales convenablement emmagasinées sur la ferme. Autant que je puisse savoir, le Gouvernement ne fait rien ou à peu près rien dans ce sens. Aujourd'hui, j'ai entendu le ministre du Commerce (M. Howe) assurer à la Chambre que la question fait l'objet d'un examen constant. Ce soir, j'exprime l'espoir que l'on fera quelque chose très bientôt, car les cultivateurs sont certainement dans le besoin. A mon avis, si nous avions seulement quelque idée de la situation dans laquelle se trouvent actuellement nos agriculteurs, si nous nous rendions compte de ce qu'il ne saurait exister de prospérité durable au Canada sans une agriculture prospère, nous nous mettrions à l'œuvre et saurions trouver les moyens permettant à nos cultivateurs de réaliser une forte partie de la valeur de leurs récoltes, atténuant ainsi la détresse qui pèse sur des milliers d'entre eux.